## Club Ecomobilité – Message du 18 décembre 2022

Numérique

Mobilité durable

Véhicule connecté

Innovation

Ville intelligente

Territoire

Développement urbain durable

Données ouvertes

Energie renouvelable

**Environnement** 

Les informations de cette semaine montrent comment une politique publique peut se mettre en place progressivement sur le covoiturage et pourquoi d'autres politiques doivent se transformer rapidement du fait des transitions énergétiques et des habitudes de consommation.

Covoiturage: Une prime d'État en 2023: les nouveaux utilisateurs des plateformes de covoiturage pour des trajets de moins de 80 kilomètres recevront 100 euros. Cette annonce fait partie d'un plan (150 M€) qui s'adresse aux collectivités qui pourront recevoir une subvention pour des actions d'incitation des conducteurs et des passagers, ainsi qu'une aide à l'investissement pour les infrastructures, comme des aires et des lignes de covoiturage. Article (urba2000.com)

**Déchets ménagers** : le rapport de la **Cour des Comptes** qui vient de sortir met en cause la **pertinence** de notre **organisation** actuelle et l'**absence** d'instruments de **pilotage** cohérents avec l'ambition européenne d'**économie circulaire**.

Pour réduire la quantité collectée (583 kg par habitant et par an) conformément à nos objectifs techniques (diminution de 15% à l'horizon 2030) nous dépensons 10,9 milliards d'euros, dont 81 sont supportés par les collectivités locales et 10 par les filières industrielles. Ce service public de gestion des déchets (SPGD) avait déjà été examiné par la Cour 10 ans avant. Notre cadre législatif et réglementaire qui découle de la politique européenne de transformation vers



l'économie circulaire contient de nombreux éléments chiffrés. La répartition du financement entre le contribuable (taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM) et le producteur de déchets (enlèvements à domicile et apports volontaires) est encore trop peu différenciée, alors que plusieurs pays ont de meilleures performances. La production et la publication d'indicateurs apparaît comme essentielle pour promouvoir de nouvelles pratiques. La transparence est une condition de l'acceptation des contraintes ainsi que la participation des citoyens. Ce document très détaillé a déjà été commenté par des organisations spécialisées qui développent aussi certaines solutions, comme les associations Up Cycle et Zero Waste France, à laquelle nous empruntons une de ses images.

Article (urba2000.com)

**Transition énergétique** dans les **Ports français** : un dossier de **Vie-Publique** analyse les différents aspects de la **transformation** des **activités portuaires** et des **zones industrialo- portuaires** du littoral et des berges des fleuves.

Gouvernance

Le charbon et les hydrocarbures représentent encore une grande part des activités **commerciales** des ports ainsi que le **carburant marin**. La **décarbonation** des activités maritimes passe par le développement de l'usage du **Gaz Naturel Liquéfié** sur les **bateaux** et par l'introduction de l'**hydrogène** dans les process **industriels** sur les terrains des ports ou à proximité.

L'énergie nécessaire pour le chargement /déchargement des porte-conteneurs à quai comme celle de l'hôtellerie pour les navires de croisières, devra leur être fournie de plus en plus par le réseau électrique (Directive Européenne 2014/94 et Plan France Relance pour le verdissement des Ports). Les activités liées à la mobilité des personnes et des marchandises sur les ports seront intégrées dans les chaînes multimodales terrestres et auront à contribuer par leur souplesse et leur réactivité aux perturbations toujours possibles des maillons successifs de ces chaînes.

Par ailleurs, les ports français sont **menacés** par la **montée des eaux** mais aussi les tempêtes, inondations et l'érosion des côtes. L'adaptation des côtes européennes que recommandent les experts est de **limiter l'artificialisation** des littoraux pour que le trait de côte puisse évoluer. <u>Article (urba2000.com)</u>

Villes Marchables: Baromètre et questionnaire: La Fédération française de la randonnée pédestre et ses partenaires du collectif « Place aux piétons » ont mis en ligne un questionnaire qui vous permettra de donner votre avis sur la « marchabilité » de votre commune. (sécurité et confort des déplacements à pied ressenti de l'attention qu'accordent les communes à ce mode de déplacement, aménagements et services dont on peut bénéficier...) En répondant avant le 1<sup>er</sup> février 2023 vous aurez contribué au contenu du 2ème Baromètre des villes marchables. Pour répondre aux questions: Article (urba2000.com)

Conférence : aménagement du territoire La Ruée vers l'Ouest le jeudi 19 janvier 2023 de 18h à 20h dans les locaux du Monde, 67/69 avenue Pierre Mendès France,75013 Paris. Elle est organisée par Forum Vies Mobiles, Institut de recherche sur la mobilité et le journal Le Monde sur les attentes et les choix de ces actifs qui fuient vers l'Ouest. Comment se traduit pour eux cette quête d'espace et l'amélioration de la qualité de leur vie ? Quel est l'impact sur la mobilité et le prix de l'immobilier ? Comment tenir compte de ce phénomène dans les politiques territoriales ? Article (urba2000.com)

Conférence: Résilience énergétique des territoires: elle est organisée par l'ONG Green Cross qui est une ONG le 26 janvier 2023 de 17h30 à 20h30 au Groupe LA FRANCAISE Paris (75). Les territoires de montagne sont particulièrement sensibles aux transitions énergétiques et climatiques qui ont des conséquences importantes sur les activités qui peuvent s'y exercer. La nécessaire transformation a été étudiée en particulier sur les stations de sport d'hiver. Cette conférence se déroulera sous forme de 3 tables-ronde. Pour consulter le programme et s'inscrire. Article (urba2000.com)

Forum Innovation : Organisé par l'AIT (Agence de l'Innovation pour les Transports) le 1er forum national de l'écosystème d'innovation dans les transports se tiendra les 7 et 8 février 2023 de 9h30 à 17h à Paris, à la Cité des Sciences et de l'Industrie. 2 jours de rencontres avec les acteurs et de démonstrations. Pour voir le programme et s'inscrire : Article (urba2000.com)

Bien à vous Jean-François Janin et Philippe Delcourt